

A vos Agendas!

Club des Châtaigniers:

Mardi 5 juillet : Interclub Dominos-pétanque à Brélès

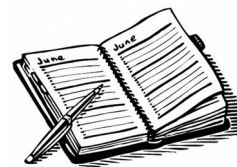
Mardi 19 juillet : Interclub Dominos-Pétanque à Lanrivoaré

Familles Rurales :

Samedi 2 juillet : Inscriptions nouveaux adhérents, salle Ti An Oll, de 10h à 12h

Comité des fêtes :

Dimanche 28 août : journée « découverte de la commune »



A NOTER : FORUM DES ASSOCIATIONS : Samedi 3 septembre de 10h à 12h salle André MALRAUX

Informations Municipales

HORAIRES D'ÉTÉ ET FERMETURE EXCEPTIONNELLE

A noter :
À compter du 27 juin,
la mairie sera **fermée le samedi**,
jusqu'au 28 août 2016

Fermeture exceptionnelle
le **mercredi 13 juillet**
Et le **vendredi 15 juillet**.

Bibliothèque

Horaires d'été :

Mercredi 10h30 à 12h
Vendredi : 18h à 19h30
Dimanche : 10h30 à 12h
Fermé le mercredi soir

L'abonnement à la bibliothèque est de 15,50 euros par famille et par an, et permet d'emprunter 3 livres par personne, pour 3 semaines, ainsi que des revues.
De nouveaux livres viennent d'être équipés, pour enfants comme pour adultes, et vous attendent en rayon : romans, policiers, bandes dessinées, et albums.

ALSH Saint-Renan :

Pour les familles souhaitant inscrire leur enfant à l'ALSH pour la rentrée scolaire 2016/2017, merci de prendre contact avec le service enfance jeunesse éducation en mairie de Saint-Renan pour les modalités d'inscription.

Début des inscriptions pour les mercredis de septembre à partir du 1er juillet prochain.
enfancejeunesse@saint-renan.fr / 02.98.84.90.63

Urbanisme

Déclarations préalables déposées :

M LE GUEN Nicolas, Clôture, 21 route de Milizac

Déclarations préalables acceptées:

M. MASSON Jérôme, Cabanon, 11 bis route d'Argenton

M. LE ROUX Peter, Cabanon, Route de Trézéguer

Permis de construire accepté :

M. QUEMENEUR Hervé, construction neuve maison individuelle, Impasse St Herbot



ECOLE PUBLIQUE

PIERRE MAC ORLAN :

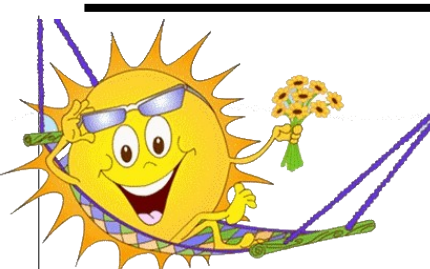
Inscription des nouveaux élèves :

Si vous désirez inscrire votre enfant à l'école pour l'année scolaire 2016-2017, vous pouvez contacter Madame Martine MENECE, Directrice, au **02 98 84 21 81**.

Elle peut vous recevoir le **mardi** (jour de décharge). Merci de vous munir du carnet de santé de votre enfant et du livret de famille.

RENTREE SCOLAIRE 2016 - nouveaux arrivants :

Après avoir inscrit vos enfants à l'école, merci de passer en mairie vous faire connaître pour que nous puissions créer votre compte dans le logiciel qui vous permettra ensuite d'inscrire vos enfants à la garderie, cantine, et TAP et de vous communiquer toutes informations utiles.



N'hésitez pas à nous communiquer photos, informations que vous souhaiteriez voir apparaître sur le nouveau site internet.

Horaires d'ouverture
de la Mairie
du 27 juin au 28 août
2016 :

Lundi : 9h-12h/13h30-17h
Mardi : 9h-12h/13h30-17h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h/13h30-17h
Vendredi : 13h30-17h

Consultez le Keleier sur
www.lanrivoare.fr

Mairie de Lanrivoaré

☎ 02 98 84 24 75

☎ 02 98 32 44 11

Mel : info@lanrivoare.fr



Carte Nationale d'Identité

Le délai d'attente pour disposer d'une nouvelle carte d'identité est désormais de 6 semaines.

Pour les cartes délivrées après le 1er janvier 2004, la validité est prolongée de 5 ans! Elles sont donc valables 15 ans comme les nouvelles cartes pour personnes majeures.

Attention cependant ces cartes prolongées ne sont pas valables partout!

Si vos coordonnées restent inchangées, elles peuvent être renouvelées sur présentation d'un **justificatif de réservation de voyage** mentionnant précisément votre destination, et des pièces habituelles (justificatif de domicile, 2 photos, ancienne CNI, copie acte de naissance)
Renseignements en Mairie

Passeports

Les demandes de passeports se font uniquement en Mairie de Saint-Renan, Ploudalmézeau ou Brest (**sur rendez-vous**) pour notre secteur.

En revanche il vous appartient de venir retirer le dossier de demande en Mairie de Lanrivoaré ainsi que la liste des pièces à fournir.

Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes de la commune dont l'âge atteint 16 ans soit tous les jeunes nés en 2000.

Les jeunes nés en **2000** sont donc invités à se présenter en Mairie, à partir du 1er jour de leur anniversaire, et dans les 3 mois qui suivent, munis d'une carte d'identité valide et du livret de famille.

Une attestation de recensement (à conserver précieusement) leur sera délivrée.

Cette attestation est indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, BEP, baccalauréat...)

ECOLE – ACTIVITES DES TAP :



Depuis la mise en place de la réforme scolaire en septembre 2014, les enfants de notre école bénéficient d'une heure de TAP (Temps d'Activités Périscolaires) le mardi après-midi de 15h à 16h.

Un grand merci aux bénévoles (parents, retraités...) qui nous ont accompagnés au cours de cette année scolaire pour les activités créatives, pétanque, dominos et broderie.

Ce coup de main nous a permis de proposer d'autres activités aux enfants, de mieux les encadrer pendant les activités.

Comme eux, vous pouvez nous aider si vous êtes disponibles le mardi après-midi ou un mardi à l'occasion. Vous avez le choix de vous investir ponctuellement ou sur la durée. Vous avez une passion à partager avec les enfants ? Ou vous aimez encadrer les enfants pendant leurs activités ? Faites vous connaître ! Contactez la mairie au 02 98 48 24 75 ou info@lanrivoare.fr



TRANSPORT SCOLAIRE :

Les élèves désirant emprunter le transport scolaire à destination de ST RENAN pour la prochaine rentrée scolaire, doivent s'inscrire auprès des bureaux des Cars Le Roux, ZI de Mespaol – BP 60011 - 29290 SAINT-RENAN, **avant le 10 juillet 2016.**

Dossiers d'inscription et horaires disponibles en Mairie

Concours des maisons fleuries



La commune, ainsi que celles de ST-RENAN, PLOUGONVELIN, BRELES et PLOURIN, n'a pas souhaité pour différentes raisons organiser pour 2016 le concours des maisons fleuries.

Une réflexion sera menée pour savoir ce qu'il en sera pour les années à venir.



Concours des villes et villages fleuris.

La commune de LANRIVOARE a obtenu le premier prix dans la catégorie de 1001 à 2500 habitants au niveau de la Communauté de Communes.

Un grand bravo aux agents du service technique.

Ce classement nous permettra de participer au concours départemental dans la même catégorie.



- **Programme voirie 2016**

La route de Trézéguer (à partir de la route de Milizac jusque 70 m après la route de la Montagne), la route de Kerbian, la route de Kerzuat et la route d'Argenton font parties du programme de reprise et de revêtement bicouche de l'année. Les travaux sont programmés sur ce mois de juillet.

- **Enfouissement réseau HTA**

Dans la zone agglomérée et dans le secteur de Lanvédec, les travaux d'enfouissement sont quasiment achevés. Les branchements souterrains sont programmés fin septembre-octobre. La dépose de l'aérien se fera dès l'automne et tiendra compte de l'avancement des cultures dans les parcelles agricoles.

Un second chantier d'enfouissement des réseaux vient de démarrer dans le secteur Nord de la commune au niveau de Penn an dreff/Kerbric

- **RD168 - travaux enrobés lieux-dits Kervézennec à Guitalmézé Goz**

- 27, 28 et 30 juin : travaux préparatoires sous alternat

- **jours des 6 et 7 juillet : voie fermée à toute circulation**; une déviation sera mise en place

Le service Transport du Conseil Départemental 29 doit contacter les transporteurs des lignes régulières et scolaires qui relayeront l'information aux usagers.

Des panneaux d'information aux usagers seront installés fin semaine prochaine (semaine 27). L'arrêt de déviation devrait être pris prochainement par l'ATD.

- **Point Propre**

Pour le tri des déchets ménagers, les travaux d'aménagement du point propre près du Stade Jean le Ven sont achevés. Les colonnes enterrées sont désormais en service.



RAPPEL :

Merci de penser à rentrer vos bacs poubelles après le passage du camion de collecte d'ordures ménagères



Vigilance Frelon asiatique



Quelques nids de frelons asiatiques ont déjà été repérés et détruits sur la commune.

Si vous détectez un nid suspect le signalement est impératif !

Que faire ?

1. Appeler la mairie
2. Appeler la FDGDON 29 : 02 98 26 72 12
3. La FDGDON vous conseille sur l'organisation de la destruction – un référent communal a été désigné.

Ne jamais entreprendre seul la destruction d'un nid !

Cette démarche est très dangereuse et doit être réalisée par un professionnel.

La destruction des nids de frelons asiatiques est prise en charge financièrement par la CCPI. **Plaquette d'informations et renseignements en mairie : 02.98. 84.24.75**

VIVE LES #VACANCES !

QUELQUES CONSEILS POUR NE PAS COMMETTRE D'ERREURS SUR LE WEB



N'indiquez pas le lieu de votre séjour sur les réseaux sociaux !



Ne mentionnez pas l'adresse de votre domicile



Ne mentionnez pas avec qui vous partez



Évitez de géolocaliser vos publications



Verrouillez vos paramètres de confidentialité sur vos comptes



Attendez la fin du séjour, pour publier les photos de vos vacances



Ne publiez pas de photo de vos objets de valeur



Se déconnecter fait aussi partie des vacances ;)

Culture—Loisirs—Sports



Comité des fêtes

Les jeux interquartiers se sont déroulés le dimanche 05 juin. Dès le matin, sur la place de l'église, les trois chars représentant les 3 quartiers (Kerjoly, Kermadec et Lanvenec), de la commune sont arrivés dans la bonne humeur, pour le plaisir du public qui les attendait.

Chacun a pu se rendre compte du travail fourni par les habitants sur la réalisation des chars très colorés et sur lesquels l'ambiance avait déjà commencé avec petits et grands.

Après un défilé en direction du terrain des sports, un moment de restauration était proposé. En début d'après-midi, les jeux ont démarré. Chaque responsable de quartier avait trouvé des volontaires pour participer aux épreuves. Toutes les catégories d'âges étaient représentées et chacun s'est bien défoulé pour le plus grand amusement des spectateurs.

Cette belle journée ensoleillée s'est achevée avec la victoire du quartier de Lanvenec.

Après cette journée, des vêtements et des chaussures ont été trouvés sur le terrain de foot, merci de les réclamer auprès de Gaëlle au 06 30 53 47 04.

Dès à présent, réservez votre **dimanche 28 Août** pour la journée "découverte de la commune" qui sera organisée par le comité des fêtes, et ouverte à tous les habitants de Lanrivoaré.

Le rendez-vous aura lieu à 9 h 30 place de l'église avec votre pique-nique.

Puis départ pour une randonnée pédestre d'environ 2 heures ou pour une balade à vélo dans les chemins de Lanrivoaré, chacune étant guidée par un membre du comité, et tout le monde se retrouvera à Kergoulouarn vers midi chez René Jaouen pour une dégustation de pain, pétri et cuit par ses propres moyens dans son four à pain, accompagné de l'apéritif offert par le comité. Les piques niques pourront être rassemblés dans une voiture dès le matin pour être acheminés sur le site pour le midi. Renseignements: 06 30 53 47 04 (Gaëlle)

Sporting club Lanrivoaré

Programme de reprise – saison 2016/2017

Afin d'éviter toutes blessures musculaires, nous vous invitons à entretenir votre condition physique, pendant la trêve estivale.

Lundi 1^{er} août 2016 : reprise de l'entraînement à 19h

Mercredi 3 août : entraînement à 19h

Vendredi 5 août : entraînement à 19h

Lundi 8 août : entraînement à 19h

Mercredi 10 août : entraînement à 19h

Vendredi 12 août : entraînement à 19h

Dimanche 14 août : caisse de solidarité à PLOUGONVELIN à 14h

Jeudi 18 août : Amical contre PLOUARZEL (lieu et heure à définir)

Vendredi 19 août : entraînement à 19h

Dimanche 21 août : Coupe de France

Mercredi 24 août : Amical contre LOCMARIA-PLOUZANE (lieu et heure à définir)

Vendredi 26 août : entraînement à 19h

Dimanche 28 août : Coupe

Mercredi 31 août : Amical (équipes et lieu à définir)

Vendredi 2 septembre : entraînement à 19h

Dimanche 4 septembre : 1^{er} match de Championnat

Club des Chataigners

Programme de Juillet

Mardi 5 juillet : Interclub Dominos-Pétanque à Bréles.

Mardi 19 juillet : Interclub Dominos-Pétanque à Lanrivoaré

FORUM DES ASSOCIATIONS LE SAMEDI 3 SEPTEMBRE

A l'occasion de la rentrée, les associations de la commune tiendront ensemble une permanence le :

samedi 3 septembre, salle André Malraux de **10 h à 12h**.

Activités sportives (tennis, football, gym, marche...), culturelles (bibliothèque, chant, musique...) ou manuelles (dessin...), animation jeunesse.

Venez nombreux vous informer sur les différents activités qui peuvent vous être proposées.

Familles Rurales**ACTIVITES 2016 / 2017**

Les nouveaux adhérents ou toutes les personnes désirant s'inscrire aux activités proposées en 2016/2017 pourront le faire samedi 2 juillet de 10h à 12h salle Ti An Oll,

Pour s'inscrire, le dossier est disponible sur notre site <http://www.famillesrurales.org/lanrivoare>. Il devra être complété et accompagné de la totalité des règlements.

	COURS	JOUR	HORAIRES	AGE	TARIFS Lanrivoaré	TARIFS extérieur
ENFANTS	PIANO	Mercredi 12h00-14h30 OU Vendredi 19h00-20h00	par deux 20 min	5-7	160	168
			individuel 20 min	7-10	280	294
			individuel 30 min	+ 10	420	441
	GUISTARE	Mardi OU Mercredi 16h00-19h00	horaires à définir 30 min par groupe de 3	débutants à partir de 2010	165	173
	JARDIN MUSICAL		horaires à définir cours de 45min	de PS au CP (de 2010 à 2013)	75	79
	DESSIN	Samedi	10h30-12h00	Jusqu'à 15 ans (inclus)	100	105
	HIP HOP	Mardi	17h00-17h45	2011-2013	75	79
			17h45-18h30	2008-2010	75	79
			18h30-19h30	2005-2007	95	100
			19h30-20h30	2004 et avant	95	100
ZUMBA ENFANT	Vendredi	17h15-18h15	09/2010-12/2006	95	100	
	Mercredi	14h00-15h00	à partir de la 6ème	95	100	
MULTISPORTS	Vendredi	16h10-17h10	09/2013-12/2010	95	100	
ADULTES	GUISTARE CHANT	Mardi OU Mercredi 16h00-19h00	horaires à définir		165	173
	CHORALE - CHANT		horaires à définir		165	173
	DESSIN	Samedi	9h00-11h00		125	131
	ART FLORAL	1 Mardi/mois	20h00-22h00		90	95

L'Association Familles Rurales Breizh jeunesse: Des nouvelles de votre animation jeunesse.

Cet été l'espace jeunes de Lanrivoaré sera ouvert du lundi au vendredi de 10h30 à 12h30 une semaine sur 3. Les semaines ouvertes seront indiquées sur le programme des vacances .

Si les jeunes de 12 à 17 ans ont une ou plusieurs idées d'activités ils peuvent en parler à l'animateur

Le programme des vacances d'été 2016 :

Ces vacances d'été s'annoncent survoltées avec tout un tas d'activité rien que pour les jeunes de 12 à 17 ans. De la course d'orientation aux défis de l'extrême qui vous feront faire toute sorte de défis plus fous les uns que les autres, les activités seront nombreuses. Tout les gourmets seront aussi satisfaits car il y aura plusieurs soirées repas comme la soirée asiatique ou encore une soirée crêpes sans oublier l'Italie, vous pourrez goûter des saveurs d'un peu partout. Ces journées seront découpées en deux parties : la première consistera à décorer l'espace jeune, la deuxième à la préparation et à la dégustation du repas.

Comme on dirait au japon itadakemitsu !!!

Et que seraient des vacances sans sorties ?? Plusieurs vous seront proposées ; du shopping au kart, préparez-vous à de la vitesse, des sensations fortes avec la via ferrata !!! Bien sûr il y aura du sport, un tournoi de foot, des jeux sportifs et beaucoup d'autres .

Le 18/07/16 nous aurons besoin de 4 jeunes motivés pour aider pendant le don du sang. Il y aura 2 services, donc 2 jeunes à chaque Maxime sera lui aussi présent pour les aider dans leur missions. Le premier sera de 9h à 11h et le second de 11h à 13 h .

Les mini camps que nous vous proposons :

- Un séjour « nature et découverte » sera, quant à lui, organisé du 24 au 29 juillet à Saint Thoïs. Tir à l'arc, paddle ainsi que kayak et vélo seront les mots clés de ce camp !! (prix : 160€ la semaine)

- Un séjour « entre terre et mer » se déroulera du 31 au 4 août à Morgat. Ce séjour aura pour activités principales la pirogue, le big paddle et l'accrobranche ! (Prix : 160€ la semaine)

- Un camp « nautique » achèvera ces deux mois de vacances !! Il aura lieu du 22 au 26 août à Taupont (56). Ce camp vous proposera de faire du kayak, du paddle et de la bouée tractée. (prix : 185€ la semaine)

Si vous êtes intéressés vous trouverez la plaquette en mairie et à l'espace jeunes .

Pour toute information supplémentaire joindre :

Maxime au 06.84.74.25.20

Christelle au 06.75.28.78.98

Collecte textile :

La prochaine collecte textile aura lieu le 10 septembre 2016.

Dès aujourd'hui, vous pouvez déposer vos sac de vêtements, chaussures et sac usagés .

Nous vous en remercions par avance.



Espace jeunes fermé :

L'espace jeune de Lanrivoaré sera fermé du 4 au 15 août.

Pour toutes informations complémentaires :

Port: 06.75.28.78.98

Mail: breizhjeunesse@hotmail.fr

Communauté de Communes du Pays d'Iroise

Retrouvez toutes les informations sur
[www.pays-iroise.bzh/Toutes les actualités](http://www.pays-iroise.bzh/Toutes_les_actualites)

Collecte des ordures ménagères et recyclables les semaines du 14 juillet et du 15 août

En raison du 14 juillet et du 15 août (jours fériés), les collectes des ordures ménagères et recyclables seront décalées de 24h00 à partir du jour férié et pour les jours suivant de la semaine. Les bacs doivent être déposés sur la voie publique (comme le prévoit le règlement) la veille au soir ou à 6h00 du matin le jour de collecte.

Attention : les circuits de collecte sont modifiés pour la haute saison et les horaires de passage des bennes ne correspondent pas aux horaires de la basse saison.

Renseignements : Pierre Le Borgne : 02 98 84 92 18 / pierre.leborgne@ccpi.bzh

Ouverture de la maison de l'emploi en période estivale

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (sauf le vendredi à 16h30).

Renseignements : 02 98 32 47 85 / maison.emploi@ccpi.bzh

Lutte contre le frelon asiatique

Vigilance : le Frelon asiatique s'est bel et bien installé sur le Pays d'Iroise (44 nids détectés en 2015).

Si vous trouvez un nid, merci de contacter le référent local de votre commune. Retrouver les contacts et les informations sur www.pays-iroise.bzh/environnement (Rubrique Documents à télécharger)

Renseignements : Olivier Moreau : 02 98 84 98 80 / maison.emploi@ccpi.bzh

En route vers le « zéro phyto ». Information du Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Léon

Rappel : interdiction de traiter les abords des fossés, mares et cours d'eau

Il est interdit d'utiliser des pesticides sur les avaloirs, bouches d'égout et à 1 mètre de la berge des cours d'eau et fossés (même à sec). Cette interdiction passe à une distance de 5 mètres lorsqu'il s'agit de cours d'eau apparaissant en trait bleu plein ou pointillés sur une carte IGN au 1/25000ème.

Contact : Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Léon / mission SAGE : 02 98 30 75 26,

Renseignements : Aude Mahot : 02 98 84 91 82 / aude.mahot@ccpi.bzh

Fermeture du Relais Parents Assistantes Maternelles pendant l'été

- RPAM du nord : du lundi 20 juin au vendredi 1er juillet inclus et du lundi 1er août au mercredi 17 août inclus.
Renseignements : Elodie PODEUR : 02 98 48 09 76 / rpam.nord@ccpi.bzh
- RPAM du centre : du lundi 4 juillet au lundi 25 inclus.
Renseignements : Gaëlle BUGNY-BRAILLY : 02 98 32 60 55 / rpam.centre@ccpi.bzh
- RPAM du sud : du lundi 8 août au vendredi 2 septembre, inclus.
Renseignements : Rozenn JAFFREDOU : 02 98 48 99 91 / rpam.sud@ccpi.bzh

Lors de la fermeture du RPAM de votre secteur, vous pouvez joindre un autre RPAM.

Du nouveau dans le réseau de transport collectif cet été

Un service de transport vers les plages a été mis en place par le Département en collaboration avec la CCPI. Les lignes régulières 16 (Saint Renan vers Porspoder) et 13 (Saint Renan vers Lampaul-Plouarzel) vont être allongées afin de permettre au plus grand nombre de se rendre sur le littoral à moindre coût. Un système de rabattement sur la gare routière de Saint Renan a été prévu pour le secteur de Guipronvel-Milizac.

A l'occasion des fêtes maritimes « Brest 2016 », le Réseau Pen ar Bed va proposer en plus des horaires de lignes habituels, un affrètement de cars spécifiques pour les retours de nuit, avec des départs à 22h45 et 1h, week-ends et jours fériés.

Cartes et horaires détaillés sur le site internet :

Renseignements : Sébastien MARZIN : 02 98 84 38 74 /

Communauté de communes du Pays d'Iroise
 02.98.84.28.65 / accueil@ccpi.bzh
 Zone de Kerdrioual
 CS 10078
 29290 Lanrivoaré

Information SCoT

Le premier SCoT du Pays de Brest, approuvé en 2011, est en révision depuis décembre 2014. L'étape du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui traduit le projet du Pays de Brest sera présentée lors de réunions publiques qui se dérouleront au cours de la seconde quinzaine de septembre 2016.

Judi 15 septembre – 18h
Centre Culturel F Mitterrand à Plouzané
Mercredi 21 septembre – 18 h
Salle du temps Libre à Crozon
Mardi 27 septembre – 18 h
Armorica - salle J Le Guellec à Plouguerneau
Judi 29 septembre – 18 h
Le Family à Landerneau

Le document du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est téléchargeable sur le site www.pays-de-brest.fr

Social

Association Sous l'Arc-en-ciel:

PERMANENCE D'ECOUTE ET DE CONSEIL pour les femmes et enfants victimes de violences physiques, verbales, psychologiques (pressions, harcèlements, chantage affectif, dénigrement, menaces...) et pour les enfants et adultes surdoués: permanence téléphonique (07.86.25.36.12) ou sur place (prendre rendez-vous) à Ploudalmézeau ou à Lanildut.

Renseignements : 07.86.25.36.12 et souslarcenciel@orange.fr

ATELIER DE LECTURE-ECRIURE-DECOUVERTE pour enfants (primaire, collège): le mercredi à Ploudalmézeau: INSCRIPTIONS pour la rentrée dès maintenant par téléphone, par mail ou au forum des associations en septembre, à Ploudalmézeau.

Les articles à faire paraître dans le prochain Keleier sont à faire parvenir en Mairie pour le :
22 juillet 2016.

Le prochain Keleier sera distribué le :
29 juillet

Annonces

Commerce

Les fées coiff' :

Elodie vous informe des dates de congés annuels :
le salon fermera du 25 juin au 4 juillet inclus et du 24 au 1^{er} août .
A partir du 18 juillet le salon sera ouvert les lundis matin de 9h à 12h et fermé tous les mardis après midi.

Merci de votre compréhension
Bonnes vacances à tous

Divers

Maisons A vendre / A louer (Renseignements en Mairie)

- A vendre maison contemporaine, 4 chambres, sur un terrain de 920 m²
- A vendre corps de ferme à Pen Meshir : 4 bâtiments agricoles, hangar, maison
- A vendre maison de 175 m² (via l'agence Bourse de l'Immobilier à Saint-Renan) – Impasse de Runevez

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 23 mai 2016

L'an deux mille seize, le 23 mai à 20 heures 45, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Pascale ANDRÉ, Maire.

Le procès-verbal de la séance du 29 mars 2016 est adopté à l'unanimité.

DCM 2016-05-01 Motivation à l'ouverture à l'urbanisation

Suite à une réunion avec l'entreprise Géolitt, avec l'accord de l'ensemble du Conseil municipal, ce point a été rajouté à la séance. Afin de modifier le Plan Local d'Urbanisme (PLU), la Commune a l'obligation de justifier, au travers d'une délibération motivée, de l'utilité de cette ouverture au regard des capacités d'urbanisation encore inexploitées dans les zones déjà urbanisées et la faisabilité opérationnelle d'un projet dans ces zones (Article L.153-38 du code de l'urbanisme).

Pour la dynamique communale, il est nécessaire de mettre en place un nouveau projet avec pour enjeu de faire venir des familles pour maintenir et développer les commerces et services en place (dont notamment l'école).

Le PLU n'a pas connu de modification depuis 2007.

Les capacités d'urbanisation encore inexploitées au sein des zones déjà urbanisées sont majoritairement des terrains éparpillés et de petites tailles (en « dent creuse »), qui ne permettront d'accueillir que quelques logements chacun (de 1 à 3 selon leur taille).

Les capacités d'urbanisation au sein des zones d'urbanisation futures 1AUh n'ont pas été aménagées et sont très difficilement mobilisables à court terme car certains propriétaires ne sont pas vendeurs.

Afin de pouvoir valoriser ces propriétés foncières, d'intérêt général pour la commune - la municipalité a donc la nécessité d'ouvrir à l'urbanisation cette zone 2AU de Pen ar Guear (0,6 Ha), et partiellement la zone 2AU de Kerloaguen Bian (sur 0,39 ha, incluant la parcelle 100 et la route de Brélès) pour pouvoir réaliser un aménagement d'ensemble cohérent à l'Ouest de l'agglomération, sur environ 4520 m² « utiles ».

Au total, une douzaine de logements pourront ainsi être réalisés, avec des prix de foncier abordables.

Il est à noter que ces secteurs se situent dans l'agglomération, à environ 500 m du cœur de bourg qui concentre les commerces et les services.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ce projet et autorise le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DCM 2016-05-02 Adhésion à l'Association des Maires Ruraux du Finistère

L'Association des Maires Ruraux du Finistère (AMR 29) fédère, informe et représente les maires des communes de moins de 3 500 habitants. L'association s'engage au quotidien au niveau local comme national pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité.

L'AMR 29 est un représentant incontournable du monde rural auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs.

La cotisation annuelle s'élève à 100 euros.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous les documents afférents à ce dossier

DCM 2016-05-03 Subvention aux associations

Suite à la commission Vie Associative du 17 mai 2016, Madame Myriam BOULIC, adjointe, liste les aides allouées aux différentes associations de la commune et extérieures à la commune.

	Subventions exceptionnelles	Subventions classiques
ASSOCIATIONS SPORTIVES		
S.C.L Foot		1 237.00 €
T.C.L Tennis		556.50 €
C.S.T.T.L Tennis de Table		232.00 €
Gymnastique		529.00 €
Section sport		930.00 €
Total associations sportives	0.00€	3 484.50 €
ASSOCIATIONS SOCIO-CULTURELLES		
Bibliothèque		50.00 €
Club des Aînés		385.50 €
Familles Rurales Musique		550.50 €
Familles Rurales Dessin		171.00 €
Familles Rurales Art Floral		99.50 €
Anciens Combattants	241.00 €	412.00 €
Fédération Famille Rurales salaire		8 891.00 €
Breizh-Jeunesse Compte interco		3 049.00 €
Comité des fêtes		100.00 €
Association informatique		50.00 €
Marche		50.00 €
TOTAL associations socio-culturelles	241.00 €	13 808.50 €
Total subventions Associations de Lanrivour	241.00 €	17 293.00 €
ASSOCIATION CARITATIVE – SOLIDARITE		
Restaurants du cœur		100.00 €
Secours catholique		50.00 €
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)		50.00 €
Secours populaire français		50.00 €
Association des accidentés de la vie		50.00 €
TOTAL association caritative		300.00 €
ASSOCIATION À VOCATION SANITAIRE OU ASSIMILES		
AFM (Myopathies)		100.00 €
Association des paralysés de France		50.00 €
Association Départementale de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales (ADAPEI)		50.00 €
Vie libre		50.00 €
Sauvegarde de l'enfance Finistère		50.00 €
France Alzheimer 29		50.00 €
Enfance et Partage du Finistère		50.00 €
An Avel Vor - Association d'Aide à la Santé Mentale		50.00 €
Rêves de clown Bretagne (intervention dans les 11 hôpitaux de Bretagne)		50.00 €
TOTAL association à vocation sanitaire	0.00 €	500.00 €
TOTAL de toutes les Subventions	241.00 €	18 093.00 €

La subvention pour les élèves partant en voyage scolaire à l'étranger est de 23€.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver l'attribution des subventions aux associations pour 2016.

Compte-rendu de la commission Travaux du 12 mai 2016

Monsieur Joseph RAGUENES, adjoint, a abordé plusieurs points :

Le chauffage de la salle Malraux et de la bibliothèque

Le remplacement de la chaudière est nécessaire, le choix s'est dirigé vers une pompe à chaleur en aérothermie qui permettra de réduire la facture de 35% (prévision).

Entreprise PETTON – 15 111,19 € TTC (une subvention sera accordée par le SDEF)

Travaux prévus en juin (3 jours).

La clôture de l'école

Un géomètre a réalisé un projet de bornage pour s'accorder avec les voisins.

Paysages d'Iroise – 9 685,50 € TTC

Travaux prévus en juillet pour ne pas perturber l'école.

Enfouissement réseau HTA ErDF et BT et FT à Lanvéneq

Keribin est toujours en attente mais ce sera réglé très

prochainement. Les travaux devraient être terminés pour l'été et l'aérien est prévu d'être supprimé à l'automne.

Enfouissement des poubelles près du terrain de football : travaux en cours

Remplacement de la porte de l'atelier communal : travaux en cours

Eclairage Kerveuleugant

Pose de trois points lumineux et mise aux normes de l'armoire – 9 095,09 € TTC

Travaux prévus à la rentrée et avant l'hiver.

Travaux de voirie 2016 (devis Marché à Bon de Commande)

Kerzuat – 3 181,42 € HT

Route d'Argenton – 12 125,87 € HT

Route de Trézéguer – 2 705,05 € HT

Trottoirs – Route de Milizac

Parking Ecole – Rue de Kerivoaré – 8 288,16 € HT

Rue du Stade – Route de Trézéguer – 14 057,83 € HT

Route de Trézéguer – Kermadec – 13 289 € HT

Trottoir devant l'Espace Vert – 5 782,18 € HT

DCM 2016-05-04 Décision modificative n°1 – Budget Assainissement

Suite à la contestation de BMH concernant les facturations de la redevance d'assainissement des logements présents sur la commune, il a été décidé d'annuler les facturations indues.

Une ouverture de crédits au compte 673 et une création de recettes au compte 70611 sont donc nécessaires.

Article	Compte	Débit	Crédit
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		+ 2 400.00
70611	Redevance d'assainissement collectif		+ 2 400.00

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver cette décision modificative et autorise le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DCM 2016-05-05 DIA

Parcelle AH n°3, ROUTE DE MILIZAC – Superficie 300 m²

Parcelles AA n°14 et 15, 16 PLACE DE L'ÉGLISE – Superficie 1063 m²

Parcelle AC n°75, IMPASSE DE LA ROCHE – Superficie 862 m²

Parcelle AL n°67, 10 ALLEE TORRENS – Superficie 606 m²

Parcelle AB n°15, ALLEE MAC ORLAN – Superficie 1008 m²

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas utiliser son droit de préemption pour l'ensemble de ces parcelles.

DCM 2016-05-06 Subvention au titre des amendes de police

Le Conseil général finance les opérations d'aménagement de sécurité routière. Les projets présentés cette année sont :

La création d'un trottoir adapté PMR en agglomération (route de Milizac)

La mise en accessibilité d'un trottoir existant en agglomération (route de Milizac)

La mise en accessibilité d'un trottoir existant en agglomération (lotissement des lacs)

L'extension de l'éclairage public (rue de Kerveuleugant)

Après délibération, le Conseil municipal approuve à l'unanimité et autorise le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Clôture du Conseil municipal à 22h00.

Communiqué LINKY

Lors de la séance du Conseil Municipal du 27 juin 2016, Mme Le Maire a porté à la connaissance de l'ensemble des adjoints et conseillers municipaux la pétition datée du 23 juin 2016 demandant le refus de l'installation des compteurs communicants Linky, des concentrateurs et antennes associés et le vote par le Conseil Municipal d'une délibération interdisant son déploiement sur le territoire de la commune.

Conformément à la position déjà prise lors du Conseil Municipal du 29 mars 2016 (cf Keleier n°752 de Mai 2016), le Conseil Municipal réitère sa volonté de ne pas se prononcer pour un refus global de pose des compteurs sur la commune. Il appartient à chacun d'être maître et responsable de sa décision quant à la pose de ces compteurs électriques communicants.